



Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Guéret, le 6 avril 2023

Objet : non réponse à notre courrier du 10 mars 2023 / carte scolaire

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

Le 10 mars 2023, un courrier vous était adressé dans lequel la communauté éducative creusoise attirait votre attention sur la carte scolaire pour la rentrée 2023.

A ce jour, la communauté éducative n'a reçu ni réponse, ni même un accusé de réception.

Nous le regrettons et le dénonçons.

Nous le regrettons et le dénonçons car ce courrier était une alerte quant aux tensions suscitées par la carte scolaire qui laissera des traces durables alors que la communauté éducative est déjà fortement empreinte par les défaillances du Service Public d'Éducation.

Nous le regrettons et le dénonçons car ce courrier était une alerte sur l'état dégradé du Service Public d'Éducation en Creuse avec notamment :

- une aide apportée aux élèves à besoins éducatifs particuliers défaillante malgré le surengagement des personnels et cela dans un contexte aggravant où les possibilités de prises en charge extérieures et/ou libérales sont limitées ;
- une situation du remplacement structurellement en tension. Actuellement encore, alors que la période hivernale propice aux épidémies est terminée, ce sont encore régulièrement plus de 10 classes par jour qui n'ont pas d'enseignant.es (dans un département qui ne comporte que 148 écoles) ...

Nous le regrettons et le dénonçons car le message adressé était une alerte quant aux perspectives délétères offertes par la carte scolaire avec aucune création de postes d'enseignant.es spécialisé.es et de postes de remplaçant.es. Ainsi, les personnels et les élèves sont condamnés à souffrir une année de plus des mêmes difficultés subies depuis trop longtemps.

Enfin, nous le regrettons et le dénonçons car les signataires par leur nombre et leur qualité auraient dû attirer toute votre attention et appeler une réponse. En Creuse, cette absence de réponse est ressentie comme une forme de mépris vis-à-vis de notre département par les responsables syndicaux, associatifs et élu.es signataires du courrier.

Nous, organisations syndicales et associatives, ne pouvons ni nous résoudre à l'absence de réponse à notre interpellation dans laquelle nous vous invitons à vous rendre en Creuse pour rencontrer celles et ceux qui vivent et font vivre le Service Public d'Education, ni nous résoudre aux perspectives offertes par la carte scolaire 2023.

C'est pourquoi, nous réitérons notre demande formulée dans le courrier que nous vous avons précédemment adressé et que nous joignons en pièce jointe :

- une allocation supplémentaire de 30 postes, pérennes, pour le département, assortie de la garantie que tous ces postes soient pourvus par des personnels statutaires formés. Cette dotation supplémentaire serait pour nous un juste rééquilibrage de la dotation départementale au regard des critères retenus par votre Ministère dans l'allocation des moyens et au regard des dotations des départements du Cantal et de la Lozère (départements comparables à celui de la Creuse mais pourtant bien mieux dotés) ;
- votre venue dans le département afin de pouvoir échanger sur l'état du Service Public d'Education en Creuse et les perspectives en termes d'offre de Service Public. Sur ce point, et pour faciliter votre venue, nous joignons à ce courrier un billet de train « flexible » qui vous permettra de choisir le jour et l'heure de votre venue. Nous nous rendrons disponibles quelle que soit votre décision arrêtée.

Certain.es de notre attachement partagé à un Service Public d'Education de qualité et de proximité ainsi qu'au nécessaire dialogue avec les personnels, élu.es et usagers, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, nos sincères salutations.



Luc Marquès,
**Secrétaire Départemental
du SNUipp-FSU 23**



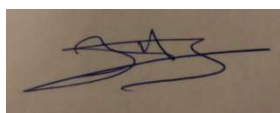
Laurent Margueritat,
**Secrétaire Départemental
de la CGT 23**



Pierre Gautret,
**Secrétaire Départemental
du SE-UNSA 23**



Cynthia Vaz,
**Secrétaire Départementale
de la FNEC-FP-FO**



Jérémie Bouillet,
Pour la FCPE 23



Christine Lagrange,
Présidente des DDEN 23